



REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par Dulala, partenaire du réseau Kamilala afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un Kamishibaï plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le Concours ?

Le concours est ouvert à toutes les structures éducatives accueillant des enfants de 0 à 15 ans (écoles maternelles et élémentaires, centres de loisirs, collèges, crèches, bibliothèques, associations...) basées en France métropolitaine et DROM-COM.

Le concours n'est plus ouvert aux structures hors France (hexagonale et DROM-COM). Si c'est le cas de votre structure n'hésitez pas à consulter les concours existants à l'international sur la page [Kamilala!](#)

Les enfants doivent être au cœur du processus de création accompagnés par leurs encadrant·es. Pour les groupes 0-3 ans, la participation des adultes sera forcément plus importante, le jury sera attentif néanmoins au fait que les enfants aient tout de même été impliqués ainsi que leurs parents.

Un seul kamishibaï sera accepté par groupe ou classe participant·e.

Le nombre de groupes candidats est limité à 100. Les candidatures sont retenues par ordre d'inscription (à réaliser jusqu' au mardi 30 septembre 2025).

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37 x 27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibaï sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibaï doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibaïs de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibaï : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour **les illustrations** (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le texte tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.



Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (français et trois autres langues minimum). Le Kamishibaï plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans le groupe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration peut se faire en français, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
- La narration peut se faire en français et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc., peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilinguistiques.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français devra être :

- traduit·e sur la même planche (en bas de page) ;
- accompagné·e de sa prononciation entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo]) ;
- accompagné·e du nom de la langue utilisée.

Art. 5 : Réception des kamishibaïs

Le kamishibaï devra être scanné, intégré à un powerpoint et envoyé en un seul fichier par mail (ou WeTransfer si le fichier est trop lourd) à l'adresse concours@dulala.fr avant le mardi 31 mars 2026.

Un document modèle pour aider à réaliser le powerpoint sera envoyé par mail.

En cas d'impossibilité d'envoyer une version numérisée, merci de le faire savoir rapidement par mail afin de vous indiquer une solution alternative.

Dans le cas seulement où le kamishibaï serait présélectionné, Dulala contactera les participants concernés à la mi-avril pour demander l'**envoi du kamishibaï en version papier**.

Si le kamishibaï papier n'est pas envoyé suite à cette demande (dans un délai d'un peu plus de deux semaines), il ne sera pas pris en compte pour la suite de la sélection.



Les participants ne recevant pas de demande d'envoi papier avant le 17 avril 2026 ne sont donc pas présélectionnés. Il n'y a pas de risque de non-réception de la demande car Dulala contacte le référent par téléphone en cas d'absence d'accusé de réception par mail.

Pour cet envoi :

Le kamishibaï est photocopié ou imprimé en couleur sur un papier de 250 g (semi cartonné). Veillez à la qualité des impressions. La structure éducative conserve donc l'original.

Les dessins ne doivent pas être pliés ni roulés.

Attention, cette impression représente un coût : informez-vous des possibilités d'impression dans votre structure !

Seulement les planches seront à envoyer et non pas le butaï (le castelet).

Le kamishibaï doit être envoyé à l'adresse :

DULALA chez MUNDO
Concours Kamishibaï plurilingue
47 Avenue Pasteur
93100 MONTREUIL

A l'issue du concours, les planches ne seront pas retournées à la structure éducative.

Une version vidéo d'une lecture du kamishibaï sera également demandée aux groupes présélectionnés.

La personne responsable du projet devra remplir un carnet de bord (formulaire en ligne dont le lien sera fourni à l'automne 2025). Les données du questionnaire pourront être traitées par Dulala afin d'étudier l'impact pédagogique du concours. Aussi, Dulala s'engage à ne pas diffuser les données brutes des carnets de bord telles qu'elles auront été recueillies.

Art. 6 : Le Jury

Un jury composé d'artistes, pédagogues, représentants de l'Éducation Nationale, linguistes, professionnels du livre analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- * respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- * place et utilisation des langues dans l'histoire
- * diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés
- * construction de l'histoire et lien au thème de la 11^e édition
- * créativité dans les illustrations
- * respect des caractéristiques du kamishibaï (longueur du texte, effets de défilement, etc.)

Un prix par catégorie sera attribué suite à la délibération du jury.



Les catégories sont les suivantes :

- * catégorie 0-3 ans
- * catégorie 3-6 ans
- * catégorie 6-10 ans
- * catégorie 10-15 ans
- * ainsi qu'un prix « coup de cœur »

Les prix seront attribués lors d'une cérémonie qui aura lieu le jeudi 18 juin 2026 à la Maison de la Culture du Japon à Paris (date et lieu à confirmer).

Art. 7 : Droits d'auteur

En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours**. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibai soit intégré dans les outils de communication de réseau Kamilala (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

De son côté, le réseau Kamilala s'engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibai par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibai plurilingue de Dulala et du réseau Kamilala". Le logo du concours pourra également être apposé.

Art. 8 : Publication

Les auteurs du kamishibai gagnant acceptent que leur travail soit légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.

Art. 10 : Organisateur du Concours

Ce concours est organisé par l'association française Dulala et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de Dulala en charge de son animation.

Art. 11 : Formation

Un webinaire sera proposé le mercredi 15 octobre 2025 à 14h, la présence des participants est très fortement conseillée.

CALENDRIER

Pour participer au Concours Kamishibai plurilingue 2025-2026, voici la marche à suivre :

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire d'inscription avant le :
Mardi 30 septembre 2025

Un jury analysera vos travaux en :
Avril-mai 2026

Envoyez votre kamishibai plurilingue en version numérique avant le :
Mardi 31 mars 2026

Rendez-vous pour la remise des prix du concours (a priori) le :
Jeudi 18 Juin 2026